



HAL
open science

Coévolution des filières caprines laitière et fermière et leur histoire en Rhône-Alpes

Martine Napoleone, Yves Lefrileux

► **To cite this version:**

Martine Napoleone, Yves Lefrileux. Coévolution des filières caprines laitière et fermière et leur histoire en Rhône-Alpes. E-book : Histoire des régions caprines Françaises: entre internalisation et relocalisation, modernité et tradition, 2022, 978-2-7380-1443-7. 10.17180/t528-2045-ch4 . hal-03539047

HAL Id: hal-03539047

<https://hal.inrae.fr/hal-03539047v1>

Submitted on 11 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Histoire des régions caprines françaises

entre
internationalisation et relocalisation,
modernité et tradition



Ouvrage collectif sous
la direction de :

Martine Napoléone,
Frantz Jénot,
Bernard Leboeuf,
Jean Claude Le Jaouen

Image de couverture © Dessin de Luc Ballon, Tête de bouc de race alpine, illustrant la couverture du compte rendu de la deuxième conférence internationale de l'élevage caprin - Tours, publié par l'ITOVIC en 1971.

Appui à l'édition et mise en forme du e-book :
Christelle Raynaud, INRAE SDAR Montpellier

2022

© INRAE, © Société d'Ethnozootechnie

ISBN: 978-2-7380-1443-7
Code EAN : 978 273 8014436
DOI: 10.17180/t528-2045

Coévolution des filières caprines laitière et fermière et leur histoire en Rhône-Alpes

Martine NAPOLEONE*, Yves LEFRILEUX

Résumé

Ce texte retrace l'histoire des activités caprines en Auvergne-Rhône-Alpes, depuis les années 50, en développant plus spécifiquement la partie Sud de Rhône-Alpes, dans laquelle se concentre l'essentiel des élevages caprins. Nous analysons en reconstruisant la trajectoire des activités et en laissant une large place aux témoignages d'acteurs qui ont contribué à cette histoire, comment une activité laitière et une activité fermière ont pu se structurer et se développer au fil du temps, dans un équilibre entre la filière fermière et la filière laitière, entre des formes industrielles et artisanales, ménageant à la fois le développement sectoriel et l'ancrage territorial. La coexistence actuelle de ces deux secteurs relève dans cette région d'un processus de coévolution sur le temps long, qui s'initie dans les années 60. Nous en analysons les ressorts. La diversité actuelle des activités et des produits constitue autant de leviers pour penser à des perspectives d'avenir.



Mots-clés : production caprine fermière, production caprine laitière, affineur, laiterie artisanale, agro-industrie, trajectoire de développement, dynamique territoriale, Rhône-Alpes.

Si nous devons caractériser en deux mots la région caprine de Rhône-Alpes (RA) au regard des autres régions caprines, nous dirions : diversité et coexistence. En RA, les deux dynamiques, l'une de concentration et l'autre de territorialisation, décrites dans la première partie de cet ouvrage, et dans le numéro spécial de la revue d'ethnozootechnie paru en 2018 (Le Jaouen et Delfosse, 2018 ; Le Jaouen et Jénnot, 2018 ; Jénnot et Napoléone, 2018), ont été - et sont - particulièrement fortes.

* Auteur de correspondance : martine.napoleone@inrae.fr ; martine.napoleone30@gmail.com

La coévolution des filières laitières et fermières et des formes d'activité (fermière, artisanale ou industrielle) est en RA, un processus de longue date, qui explique la diversité actuelle des activités caprines. Celle-ci est marquée par la présence d'affineurs et d'artisans qui ont maintenu des savoir-faire et également de groupes industriels qui commercialisent en circuits longs les fromages produits dans la région. En 2018, 60 % de la production est transformée à la ferme (par 800 producteurs fermiers) et 40 % par des laiteries (300 producteurs livreurs).

Des collines sèches du sud-méditerranéen, aux plaines urbanisées de l'axe rhodanien, aux zones de montagne, ces deux dynamiques laitières et fermières marquent les territoires, certains plus que d'autres, évoluant de façon différenciée au fil du temps. Dans ce chapitre, nous nous attacherons à décrire et à comprendre comment ces dynamiques ont pu coévoluer depuis plus de 50 ans, comment elles ont structuré des activités dans les territoires et comment celles-ci constituent aujourd'hui autant de ressources pour le futur.

Nous mobilisons dans cet article les interventions, lors de la journée GEC en juillet 2019 à Saoû (Drôme), de : Paule Ballet, Jean Claude Balmelle, Valérie Bérroulle, Eliane Brès, Roger Cavet, Karine Mourier, Christian Nagearaffe, Jean Noël Passal. Cette journée avait été préparée en étroite relation entre le syndicat caprin de la Drôme, l'AOP Picodon, la mairie de Saoû et le GEC. Nous mobilisons aussi dans cet article des témoignages et des archives, issus de nos travaux de recherche ou de recherche-développement depuis les années 1980.

Nous vous invitons à un voyage dans cette région caprine pour suivre au fil de l'histoire la construction et le développement de ces activités, dans leur diversité, en lien avec les contextes géographiques, sociaux, économiques, locaux et globaux. Après avoir donné quelques repères sur la région Auvergne-Rhône-Alpes créée en 2015 par la réunion des régions Auvergne et Rhône-Alpes, nous détaillerons plus spécifiquement la trajectoire caprine en Drôme et en Ardèche, départements dans lesquels il y a la majorité des élevages caprins et où l'activité caprine est particulièrement dense et diversifiée.

DES REPERES GEOGRAPHIQUES AUX EVOLUTIONS DES ACTIVITES CAPRINES DEPUIS LES ANNEES 1950

La région Auvergne-Rhône-Alpes présente des contrastes territoriaux marqués (Figure 1). A l'est dans les zones alpines, c'est le domaine de la haute montagne aux vallées étroites et encaissées; à l'ouest, celui des paysages vallonnés de moyenne montagne du Massif Central. Au sud de la région, en Drôme et en Ardèche, c'est un paysage de collines sèches sous influence méditerranéenne¹. Axes médians, la vallée du Rhône et la basse vallée de la Drôme sont de grandes plaines de culture. Elles concentrent l'urbanisation (Lyon, Valence, Montélimar...), les services, les infrastructures et les grands axes de communication.

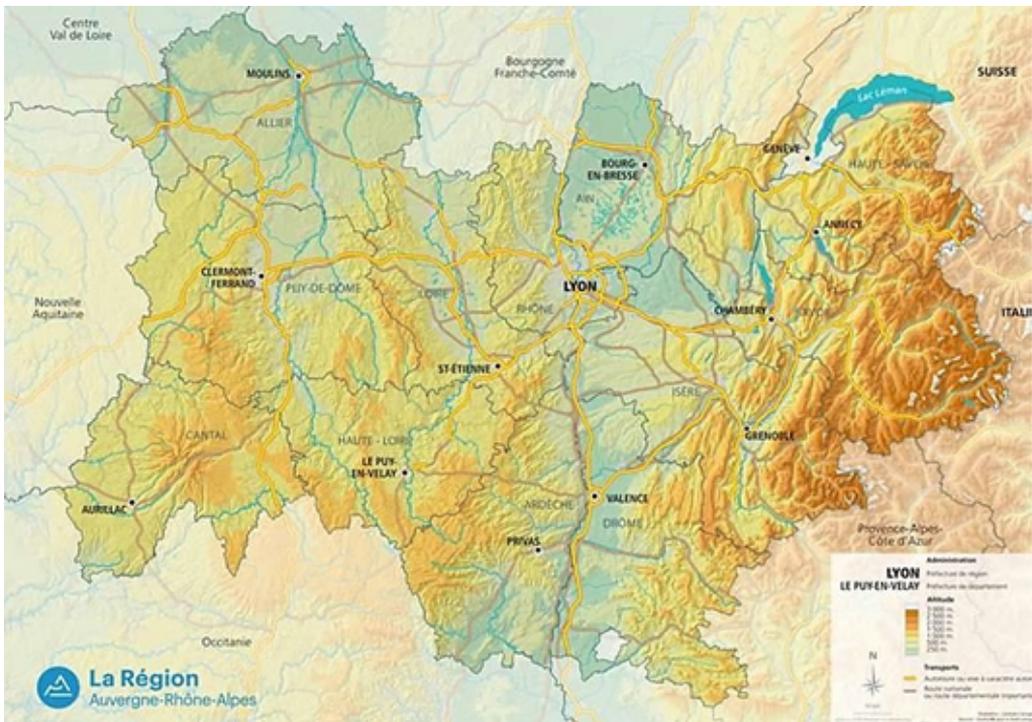


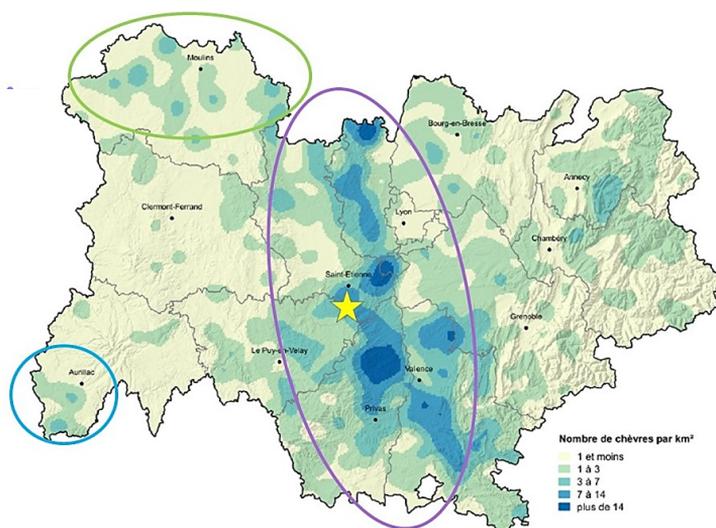
Figure 1 : Carte de la région administrative Auvergne-Rhône Alpes. (Source : Région Auvergne-Rhône Alpes).

Traditionnellement, des chèvres furent présentes dans toutes les fermes de la région pour les besoins de la maisonnée. Les coquetiers, ou les leveurs en basse Ardèche, achetaient les surplus de fromages et les vendaient avec les autres produits (beurre, œufs, lapins) dans les épiceries en ville. Celles-ci jouèrent ainsi un rôle important dans l'économie paysanne des

¹ Voir à ce sujet l'article sur les singularités méditerranéennes.

petites régions les joutant : Chambéry pour le massif des Bauges, Montélimar pour les picodons de Drôme et d'Ardèche, Lyon pour les fromages du Mont Dore, la Rigotte, ou même le Picodon, Grenoble pour le Vercors, (Delfosse, 2013) ou encore Clermont-Ferrand pour le Livradois-Forez. A partir des années 1960, la chèvre, animal domestique, régresse dans la plupart des pays (petite région au sens des lois de décentralisation de 1995 et de 1999) gagnés par la dynamique de modernisation de l'agriculture. Elle laisse la place à des productions spécialisées bien insérées et structurées dans les filières agricoles.

Les vallées, aux sols riches et profonds, (vallée du Rhône ou basse vallée de la Drôme), s'orientent vers les cultures pérennes (fruitiers) et les grandes cultures (céréales, tournesol, colza, ail). En montagne dans les Alpes, comme en semi-montagne dans les zones herbagères du Massif Central, l'élevage bovin, bien organisé autour des fruitières ou des coopératives laitières, devient la production dominante. En piémont méditerranéen, la production caprine, fermière et laitière, reste présente. « Dès la fin des années 1950, l'élevage et les fromages de chèvre dans des régions considérées comme marginalisées et fragilisées par l'évolution de l'agriculture et l'exode rural font aussi objet de résistance et de revalorisation, dans un premier temps de la part d'agriculteurs locaux » (Delfosse, 2013). La production caprine connaîtra un développement marqué, en particulier en Drôme et Ardèche, à partir de l'arrivée des néo-ruraux dans les années 1970-80. Leurs projets rejoindront ceux des agriculteurs locaux attachés à l'ancrage au terroir de leurs activités, ainsi que ceux des artisans locaux qui ont maintenu des savoir-faire de transformation ou d'affinage.



Actuellement, 75 % des élevages caprins (laitiers ou fermiers) de la région, sont en zone difficile de montagne ou de piémont : contreforts montagneux, piémonts méditerranéens (Figure 2).

Figure 2 : Densité du cheptel caprin en région Auvergne-Rhône Alpes, (Source : Caprins AURA (2017) d'après les données du RGA 2010).

LAPRODUCTIONCAPRINEAUVERGNE-RHONE-ALPES

Nous ne donnons ici que quelques repères généraux, avant d'entrer dans la fabrique, au cours du temps, d'une production diversifiée en sud Rhône-Alpes. L'essentiel des données concernant la production caprine actuelle en Auvergne-Rhône-Alpes, est issu de documents produits par la chambre régionale « [Caprins Aura](#) ».



La production caprine en Auvergne-Rhône-Alpes, c'est un quart des élevages caprins français, 40 % des producteurs fermiers français et 7 % de la collecte laitière nationale. Sur les 86 millions de litres de lait produits dans la région en 2018, 60 % le sont par des élevages fermiers et 40 % par des élevages laitiers (Source : Idele). L'essentiel des élevages caprins se trouve en Rhône-Alpes : sur 1250 éleveurs présents en 2018 (900 fermiers et 350 livreurs de lait), 1100 sont en Rhône-Alpes (800 fermiers et 300 producteurs livreurs). La suite de cette présentation de la production caprine ne portera que sur la partie Rhône-Alpine (RA) de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Filière laitière

En 2018, 35 millions de litres de lait ont été collectés auprès des 350 éleveurs laitiers. La crise de 2010 - 2012 avait fortement affecté la filière laitière qui a perdu 25 % de ses producteurs livreurs entre 2011 et 2016. Depuis 2017, le nombre de producteurs livreurs se maintient peu ou prou (-1,3 % par an) (Morardet, 2019). Les entreprises de collecte et de transformation sont diverses : des laiteries appartenant à de grands groupes industriels ou des petites laiteries artisanales. Les industriels commercialisent sur le marché national via les GMS et à l'export (15 à 40 %). La taille des exploitations laitières reste limitée en RA : 120 chèvres en moyenne, pour une production moyenne de 102 000 litres par an. 50 % des élevages laitiers sont des formes sociétaires (GAEC ou EARL) et 50 % des élevages laitiers sont individuels.

Filière fermière

En RA, 800 producteurs transforment à la ferme leur production (estimée à 30 millions de litres en 2015, source: Caprins AURA). La moitié du cheptel de RA se situe en Drôme - Ardèche. Les producteurs fermiers vendent sur le marché local (80 - 85 %) et 15 % dans les grands centres urbains. Les ventes hors région des fermiers sont inférieures à 5 %. Les modes de commercialisation se sont diversifiés (AMAP, paniers, magasins collectifs, grossistes, ...). Une partie des producteurs vend

aux affineurs des fromages frais, notamment en AOC Picodon et en AOC Chevrotin. Les producteurs fermiers de RA transforment en moyenne 55 000 litres avec un troupeau de 70 chèvres (Chambre régionale d'agriculture Rhône-Alpes, 2016 ; et [Morardet, 2017](#)).



La production de viande caprine

La chambre d'agriculture régionale, estime, « selon les hypothèses retenues, entre 83 000 et 118 000, le nombre de chevreaux qui ont été valorisés pour la viande, dont entre 76 000 et 111 000 en filière longue », (source : N. Morardet, Auvergne-Rhône-Alpes Elevage d'après GEB - Institut de l'Elevage).

La filière longue concerne la production de chevreaux légers par 3 engraisseurs indépendants et 2 abatteurs spécialisés.

La filière courte concerne la production de viande caprine, de chèvres et de chevreaux, élevés à la ferme et vendus en vente directe ou en circuits courts. Ça et là et de longue date, des éleveurs ont opté pour produire un chevreau de qualité et pour le commercialiser en vente directe. Plus récemment, mais depuis plus de 15 ans, des organisations de producteurs, et notamment le syndicat caprin de la Drôme, travaillent à l'organisation d'une filière avec tous les acteurs de la chaîne de valeur, du producteur au boucher, pour valoriser la viande caprine. Dans la fin des années 2000, le syndicat caprin de la Drôme, a débuté des études sur la valorisation de la viande de chèvre de réforme (essais de transformation avec les bouchers, mise au point de recettes, tests de dégustation, ...). La région a soutenu ces actions par un PIDA (2012-2015). Divers produits préparés à partir de viande de chèvre (terrines, saucissons, ...) sont aujourd'hui fabriqués par des producteurs ou des bouchers et proposés aux clients (Figure 3).



Figure 3 : Des produits artisanaux à base de viande de chèvre, (© Syndicat caprin de la Drôme).

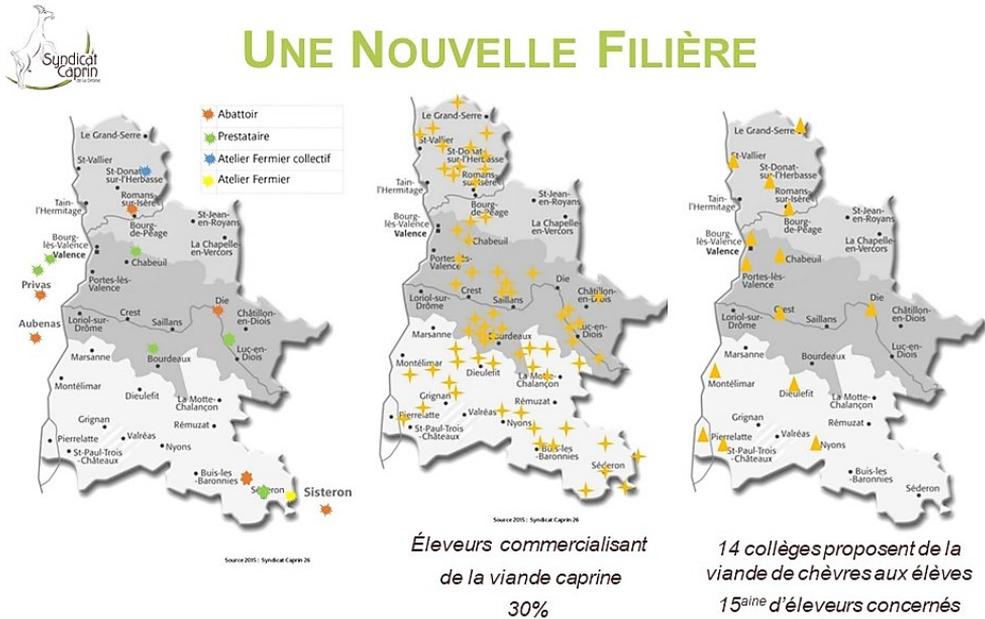
La valorisation de la viande de chevreaux de boucherie n'est pas en reste. Depuis 2013, sous l'impulsion de la région, un groupe de travail régional « chevreaux de boucherie » a été créé, afin de mettre en place des références et d'accompagner les éleveurs souhaitant mettre en place un atelier d'engraissement.



Enfin, [le syndicat caprin de la Drôme](#), riche des savoir-faire acquis tant sur l'élevage que sur la

transformation, a déposé auprès de l'INAO une demande de label rouge, pour faire reconnaître par un signe officiel, la qualité supérieure des chevreaux produits selon un cahier des charges qu'ils ont éprouvés (voir ci-après).

Aujourd'hui en Drôme, 30 % des éleveurs commercialisent de la viande caprine. 14 collèges proposent de la viande de chèvre à leurs élèves (Figure 4).



Valérie BEROLLE SC26 - RFF Carnejeane 19 oct 2021

Figure 4 : La nouvelle filière « viande caprine » en Drôme, (Source V.Béroulle, syndicat caprin de la Drôme).

DES PRODUITS SOUSSIGNE DE QUALITE OUD'ORIGINE

Les fromages de chèvre sous Appellation d'Origine Protégée (AOP)

La région RA est riche d'une diversité de six AOP de fromage de chèvre (Figure 5) sans oublier le projet de demande de reconnaissance pour le caillé doux de Saint-Félicien. Parmi ces six AOP, trois ont leur aire intégralement comprise en RA (Tableau 1) et trois ne l'ont qu'en partie.

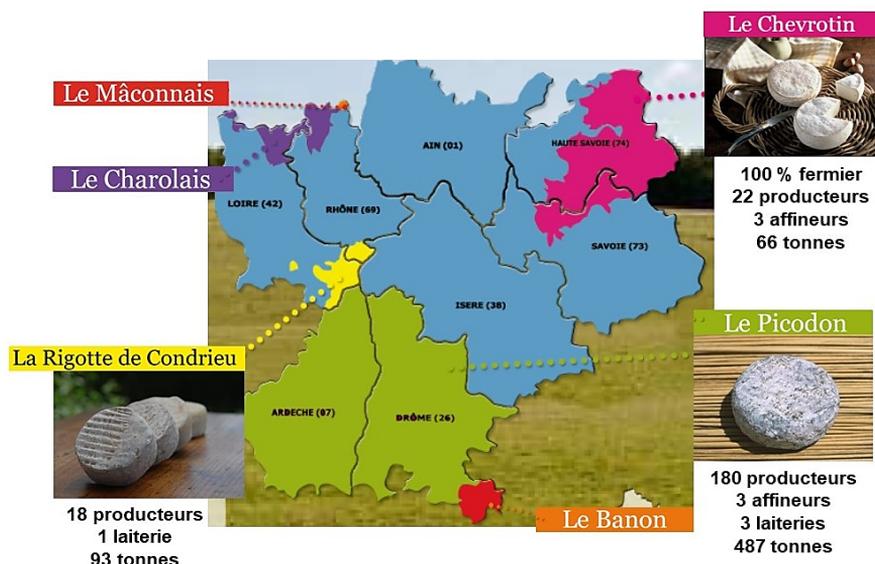


Figure 5 : Les AOP fromagères caprines qui ont tout (avec photo) ou partie (sans photo) de leur aire de production au sein de la région Rhône-Alpes. (Source : Caprins AURA; Morardet, 2017).

	Appellation		
	Picodon	Chevrotin	Rigotte de Condrieu
Production totale (t)	530	60	108
Part de la production fermière (%)	50%	100%	26%
Nb. éleveurs (livreurs + fermiers)	165	24	22
Nb. entreprises de fabrication	6	0	1
Nb. affineurs	3	5	0

Tableau 1 : Statistiques de production, pour l'année 2019, des trois AOP fromagères caprines qui ont leur aire intégralement en région Rhône-Alpes. (Source : Syndicats interprofessionnels des AOP concernées).

L'AOP Picodon est fabriquée en Drôme et en Ardèche. L'AOC a été obtenue en 1983 sous le nom de « Picodon de la Drôme et de l'Ardèche », et de « Picodon » en 1998 après la relocalisation du nom. En 2000 le Picodon lavé « méthode Dieulefit » est reconnu dans l'AOC (il représente 3 % de la production actuelle). En 2009, le Picodon est reconnu en AOP. C'est un fromage vendu à plus de 12 jours, à divers stades d'affinage.

L'AOP Chevrotin est fabriquée uniquement à la ferme, en Savoie et Haute-Savoie. L'AOC a été obtenue en 2002 et l'AOP en 2005. C'est un fromage à pâte pressée non cuite à croûte lavée, vendu à 3 semaines minimum.

L'AOP Rigotte de Condrieu est un fromage au lait cru originaire du massif du Pilat. L'AOC a été obtenue en 2009 et l'AOP en 2013.

Les trois autres AOP n'ont qu'une petite partie de leur aire en Rhône-Alpes : l'aire de l'AOP Banon au sud dans le département de la Drôme, les aires des AOP Mâconnais et Charolais au nord dans les départements du Rhône et de la Loire.

Un dossier d'obtention d'AOC a été constitué pour le Caillé doux de Saint-Félicien, qui est un fromage fermier à pâte molle (caillé présure) du Haut Vivarais, au nord de l'Ardèche. Une marque collective a été déposée en 1980. Sept éleveurs caprins ont produit du caillé doux en 2019.

La production sous cahier des charges Agriculture Biologique

En 2016, la production « bio » concerne 160 élevages de RA. La moitié des éleveurs bio de RA se situent en Drôme et en Ardèche. Ce secteur est en augmentation. La grande majorité des producteurs bio sont des producteurs fermiers. Une partie d'entre eux livrent des fromages frais aux affineurs. Il existe toutefois une filière laitière bio en RA. Deux laiteries artisanales transforment du lait de chèvre bio. La plus ancienne est la Fromagerie du Val d'Ormèze à Gilhoc sur Ormèze (07) et au Mazet Saint Voy (43) qui produit des fromages bio depuis une vingtaine d'année. Plus récemment, la laiterie de la Côte Roannaise à Saint Haon le Chatel (42) collecte du lait de chèvre bio pour la production de yaourts bio et de fromages.

La création d'une filière fermière de chevreaux label rouge

Depuis plus de 10 ans, le syndicat caprin de la Drôme, en relation avec la chambre régionale d'agriculture travaille à la mise en place d'une filière de chevreaux fermiers, engraisés à la ferme et vendus en circuit court, en restauration collective, aux particuliers, sous forme de viande fraîche, de plats préparés, de charcuterie ou de terrines (Figure 6). Pour faire reconnaître la qualité supérieure du chevreau fermier un projet de label rouge est à l'étude. Il implique les divers opérateurs de la chaîne de production du producteur au boucher. La demande de reconnaissance a été déposée auprès de l'INAO.



Figure 6 : Le syndicat caprin de la Drôme communique sur la viande de chevreaux.
(© Syndicat caprin de la Drôme).

La sauvegarde d'une race locale: la chèvre de Savoie

La chèvre de Savoie est une race rustique, à petit effectif, essentiellement présente en Savoie (Figure 7). Un millier de chèvres sont élevées actuellement dans 40 élevages. En 2001, pour sauvegarder cette race l'association de la chèvre de Savoie est créée. En 2011 une pépinière de chevrette est mise en place à Poisy (74). Elle accueille en moyenne une centaine de chevrettes, « permettant ainsi de présenter à un éleveur un lot suffisant, homogène et avec des garanties sanitaires. La pépinière, permet de répondre aux demandes en offrant des animaux issus de la race, identifiés dans l'inventaire, avec pour certains, des résultats qualitatifs et quantitatifs sur leurs ascendants » (source : site de l'Association de la chèvre de Savoie).



Figure 7 : Chèvres de Savoie, (© Association de sauvegarde de la chèvre de Savoie).

LE CONSEIL, LA FORMATION ET L'ORGANISATION DES PRODUCTEURS

Les syndicats caprins départementaux

Dans chaque département les producteurs se sont organisés en syndicat caprin pour défendre et représenter les intérêts des éleveurs caprins du département, contribuer à l'organisation des producteurs, être un lieu d'échange sur les évolutions de la filière ou du métier d'éleveur, ou encore pour la construction de projet, ou d'accompagnement sur certaines thématiques. Créé en 1963, le syndicat caprin de la Drôme est le plus ancien.

La structuration et l'organisation de la Recherche, du développement et de l'enseignement sur les activités caprines en région RA

Pour accompagner le développement de la production caprine, les responsables professionnels et les acteurs politiques de la région ont mis en place une architecture de structures d'appui aux professionnels, articulant recherche appliquée, développement et enseignement. Ils mettent ainsi en synergie une offre de formation avec une ferme expérimentale pour la démonstration mais aussi pour conduire des recherches appliquées en synergie avec les partenaires de la région RA. La ferme caprine du Pradel, créée en 1989, est adossée au lycée agricole d'Aubenas et au centre Olivier de Serres. Le conseil d'administration, composé d'une forte proportion d'éleveurs oriente et décide des sujets importants pour la filière qui feront l'objet d'expérimentation, souvent en partenariat avec l'Institut de l'Élevage et l'INRA. Ainsi au fil du temps, ont été travaillées les questions d'alimentation (et de lien à l'autonomie



Figure 8 : Journée portes ouvertes au Pradel, (© Ferme expérimentale du Pradel).

fourragère), de santé (gestion du parasitisme), de conduite des productions, du travail (monotrait), et de transformation (en collaboration avec l'AOC Picodon). La journée portes-ouvertes annuelle est un lieu d'échange et d'information sur les résultats des expérimentations. Ces journées réunissent 200 à 300 personnes s'intéressant aux activités caprines, des professionnels aux conseillers et aux acteurs de la recherche-développement (Figure 8).

En 1994, la région RA, sous l'impulsion de la chambre régionale d'agriculture (Daniel Michalet), appuie la mise en place de Pôles d'Expérimentation de Progrès (PEP) pour rassembler, fédérer les acteurs de la région par filière. Une coopération fructueuse s'installe entre le PEP caprin et la station caprine du Pradel (Encadré 1).

Encadré 1 : Une collaboration fructueuse, (témoignage de Y. Lefrileux).

Dès sa création, les éleveurs en charge de la gestion et de l'orientation des expérimentations du PEP caprin se réunissaient plusieurs fois par an pour évoquer et discuter les thématiques abordées soit à la ferme expérimentale soit lors d'enquêtes et observations menées dans les exploitations de la région. Nous participions activement aux discussions et réflexions avec l'animateur(trice) du PEP. Les sujets abordés tournaient autour des enjeux de la filière, le lait cru, les systèmes de production, la taille des unités, le métier d'éleveur... Ces échanges étaient d'une richesse incroyable et nous rappelions en permanence la spécificité de notre région où peu ou prou le pâturage et la gestion du lait cru étaient des spécificités régionales qu'il fallait à tout prix conserver parce qu'en phase avec les images, avec les représentations de l'élevage de chèvres que s'en font les consommateurs. Ces systèmes très techniques justifiaient pleinement la mise en place de programmes expérimentaux au niveau régional. Ces débats étaient précurseurs de ceux conduits au 21^e siècle ...

L'association Cap'Pradel : rénovation du dispositif de recherche-développement caprin



Afin de mieux répondre aux défis de demain, l'outil expérimental a été rénové, et les partenariats repensés pour identifier le Pradel comme « La ferme d'application de la profession ». Elle est ainsi en lien avec la profession via la FNEC (Fédération Nationale des

Éleveurs de Chèvres) et la Chambre Régionale d'Auvergne-Rhône-Alpes qui représentent respectivement la dimension nationale et l'ancrage local voulus collectivement. Le partenariat depuis les origines avec l'Institut de l'Élevage (Idele maintenant) permet de garantir la fiabilité des expérimentations et l'ouverture vers les autres structures de recherche-développement qui œuvrent pour la filière caprine. Cap'Pradel est également composée de divers organismes professionnels agricoles qui participent à la conception et à la réalisation des essais, ainsi qu'à la diffusion des résultats. Les éleveurs et la filière sont au cœur du dispositif et décident des orientations de la ferme du Pradel et du choix des programmes d'expérimentation mis en place pour répondre aux problématiques rencontrées sur leurs exploitations et aux questions que se pose la société civile et pour anticiper les enjeux de demain.

LES ETAPES DE TRANSFORMATION DES ACTIVITES CAPRINES EN SUD-RHONE-ALPES

Nous analysons ci-après les transformations à l'œuvre depuis les années 50 dans la filière caprine en sud-Rhône-Alpes, petite région fortement concernée par les deux dynamiques d'industrialisation et de territorialisation. Nous caractérisons la trajectoire des activités caprines dans cette région en quatre périodes (Tableau 2) :

- Avant les années 1960, le coquetier est l'acteur incontournable du tissu économique.
- De 1960 à 1980: spécialisation d'activités laitières et fermières.
- De 1980 à 2000: concentration de la distribution et de la transformation en filière laitière, résistance au processus de concentration des activités artisanales et fermières.
- Après 2000: coexistence d'une diversité de formes de développement, les unes globalisées, les autres localisées. Un atout pour l'avenir ?

Secteur	Période				
	Avant 1960	1960-1980	1980-2000		Après 2000
Collecte	Les coquetiers collectent fromages et chevreaux	Création de coopératives locales	Fusions entre coopératives locales	Fusion avec grand groupe en région	Arrivée de grands groupes laitiers hors région
		Création d'ateliers d'affinage	Maintien(t) d'ateliers de transformation dans des niches locales		Multiplication et émergence de projets collectifs de circuits courts et/ou territoriaux
Territoire	Elevage présent sur tout le territoire	Installation des néo-ruraux en zones difficiles	Retrait de l'élevage en plaine		Installation d'éleveurs proches circuits collecte
			Maintien de l'élevage en piémont		Mise en relation d'activités locales autour de projets commerciaux ou territoriaux
Elevages	Fermes paysannes diversifiées	«Modernisation» des pratiques Spécialisation des exploitations	Les systèmes pastoraux se professionnalisent	L'utilisation du pâturage se développe	Augmentation d'effectifs et retour à l'affouragement
		Arrivée des néo-ruraux			Recherche d'une lisibilité du lien au terroir

Tableau 2 : Transformations en région sud-Rhône-Alpes. (Extrait de Napoléone et Boutonnet, 2011).



Avant 1960 : acteurs incontournables d'un tissu économique dense, les coquetiers

Les fermes paysannes aux productions diversifiées sont présentes dans tout le territoire, en vallée comme en piémont. L'économie est principalement domestique. Les surplus sont vendus aux coquetiers qui passent de fermes en fermes, de villages en villages, achetant fromages, œufs, volailles, chevreaux, miel... « *Le coquetier faisait l'épicier ambulant. Lorsqu'il passait dans les fermes, la ménagère pouvait lui acheter le sel, le sucre, le café, le savon (...)* Ainsi par l'intermédiaire du coquetier, tout un tissu économique était maintenu » (extrait d'une interview de R Cavet in Chastan et Mannent, 2003). Les coquetiers vendent dans les petits bourgs, mais aussi, certains d'entre eux dans les villes voisines. « *Nous étions plusieurs coquetiers à l'époque. Certains, comme Mr Grégoire descendaient ses paniers à Montélimar pour vendre leurs picodons. Certains vendaient à des grossistes qui écoulaient sur des marchés éloignés comme Marseille ou Lyon. Vers 1955, A. Roux avait une dizaine de camions pour faire les marchés* » (exposé R Cavet, réunion GEC à Sao en 2019). La région de Dieulefit-Bourdeau, avec ses nombreux coquetiers était réputée pour la production de Picodon. A tel point que le train reliant Dieulefit à Montélimar, de 1893 à 1936, a été nommé « petit train du picodon ». J.C. Balmelle précise que « *dans le sud de l'Ardèche, la dénomination coquetiers était remplacée par le mot leveurs. Ils ramassaient chaque semaine les tommes fraîches, ainsi que lapins, chevreaux, œufs qu'ils allaient livrer aux épiciers d'Alès, Nîmes ou Montpellier. Le plus connu à Beaulieu (07) était Monsieur Maurin* ».

De 1960 à 1980 : émergence d'activités caprines spécialisées de production et de transformation

Les années 1950-1960 marquent de profonds changements dans les territoires et les activités. Après-guerre, l'état incite à la modernisation de l'agriculture (voir la première partie de cet ouvrage). Les activités se spécialisent. Le paysan devient agriculteur et exploitant (Mendras, 1970 ; Rémy, 1987). Des « moniteurs caprins ou ovins », sont mis en place par l'état pour accompagner la formation des paysans aux méthodes « modernes » et l'organisation collective de la profession (par exemple, création des CETA). Les pratiques agricoles et d'élevage évoluent : sélection des animaux, rationalisation de l'alimentation des troupeaux, du travail, évolution des modes de culture avec arrivée de la mécanisation, ... Les troupeaux s'agrandissent. Les agriculteurs se concentrent sur le foncier cultivable pour produire le foin et les céréales pour nourrir le troupeau. Des aides

appuient la construction de nouveaux bâtiments d'élevage, souvent avec couloir d'alimentation central et stockage de foin. La majorité des éleveurs met l'accent sur la production, déléguant la transformation et/ou l'affinage à des entreprises spécialisées, même si une partie d'entre eux garde du lait pour la famille ou pour vendre aux voisins.

Les années 1970-1980 sont marquées, comme dans d'autres régions du sud de la France, par l'arrivée massive de jeunes urbains, professeurs, ouvriers, ou autre, en rupture avec les modes de vie citadins et la société de consommation. Ils trouvent dans les espaces en déprise en Ardèche et en Drôme, des lieux propices pour vivre autrement, de façon plus communautaire, puis par la suite, avec l'arrêt de cette expérience dans nombre de communautés, pour tenter «un retour à la terre» (Léger et Hervieu, 1979). Ces néo-ruraux font avec ce qu'ils ont. Petit à petit, ils ajustent le fonctionnement d'un système d'élevage pastoral, valorisant la diversité des milieux dont ils disposent (bois, parcours principalement). Ils se tournent vers la production fermière pour être autonome dans leur activité, pour avoir le regard du consommateur sur leur produit et plus généralement sur leur travail.

Cette période a donc été particulièrement riche, marquée par l'émergence de deux grandes orientations de production : l'une tirée par la modernisation du système d'élevage axée sur la rationalisation et la productivité des facteurs de production, et l'autre vers la mise en place de systèmes de production mettant en avant la diversité (des animaux, des milieux) comme source d'adaptation aux conditions pastorales¹. Les échanges entre réseaux professionnels sont difficiles au début (Encadré 2). Les formes d'élevage ont alimenté les débats au sein des syndicats caprins réunissant tous les éleveurs, quelle que soit l'orientation de leur système de production ou l'origine de leur exploitation.

Encadré 2 : Entrer en résistance contre l'agriculture montrée en modèle (entretien du 18 octobre 1998 avec J.M. Permingeat).

Je fais de la résistance. Je ne veux pas changer d'optique, m'agrandir. Je ne veux pas me transformer en agriculteur industriel... je veux dire intensif. Le système professionnel, et même plus largement, nous mettait...(silence), nous met une telle pression. (...) Au niveau du département, du national, ce qui a toujours été donné en exemple aux agriculteurs, c'est les grosses exploitations, ceux qui désherbent bien, et qui mettent bien des engrais, ceux-là sont de vrais travailleurs. Les autres... A partir du moment où tu n'es pas accroché en permanence au tracteur tu es un fainéant, tu vois ?

¹ Voir l'article sur les singularités méditerranéennes.

Cette période fut aussi marquée par l'émergence puis la montée en puissance de trois formes de transformation/distribution : la transformation par une entreprise laitière coopérative ou privée à laquelle l'éleveur livre du lait, la création d'atelier d'affinage spécialisés et la transformation fermière avec vente directe ou en circuits courts. Des petites laiteries villageoises se créent en Drôme ou en Ardèche. Elles collectent le lait de vache ou de chèvre de nombreux producteurs locaux. Dès les années 1960, les premières fusions entre laiteries commencent, à l'échelle locale, puis régionale. Au fil de ces fusions, de ces absorptions ou de ces abandons, c'est une partie de l'histoire laitière de la région qui s'écrit. Ainsi par exemple les trajectoires des coopératives de Crest en Drôme ou de celle de Caprilac en Ardèche sont édifiantes.

La coopérative de Crest, est créée en 1941, pour collecter du lait de vache. Elle est implantée à Crest, dans la vallée de la Drôme, à proximité des axes routiers. En 1958, elle débute la collecte de lait de chèvre. Les premières fusions avec des petites laiteries villageoises commencent dès les années 60 (avec la coopérative de Die en 1960, avec celle de Dieulefit en 1963). En 1963, la coopérative de Crest passe un accord avec l'Union Drôme-Ardèche des coopératives agricoles de laiterie, regroupant sept coopératives, (Fond, 1972). En 1970, la coopérative de Crest collectait 550 éleveurs caprins et transformait 3 millions de litres de lait (source : historique des données de collecte consulté en 1995).

La coopérative de collecte Caprilac, en Ardèche, est créée en 1967 avec le soutien de la chambre d'agriculture et du crédit agricole, pour maintenir la collecte auprès d'éleveurs ardéchois jusque-là collectés par un éleveur-artisan privé, M. Coquerel. Pour la transformation et la vente des fromages, un premier contrat lie la coopérative de collecte Caprilac avec la coopérative laitière-fromagère de Montélimar. L'accord durera deux ans. Un partenariat s'établit ensuite, sous forme d'un accord de vente exclusif avec la coopérative Bougon de Poitou-Charentes. Bougon crée en Ardèche un atelier de fabrication pour produire du caillé congelé, expédié en Poitou-Charentes, et démarre la fabrication de Picodon et de divers fromages. Après des difficultés, Bougon est absorbée par une autre coopérative des Deux Sèvres (La Motte-Saint-Héray) qui abandonne l'atelier ardéchois. Caprilac s'organise pour poursuivre la collecte du lait de ses adhérents (plus d'une centaine). Elle devient coopérative de collecte, de transformation et de vente. Un bâtiment est construit à Saint-Andéol-de-Berg (dans le sud de l'Ardèche) permettant de mettre en œuvre les fabrications fromagères. Après plusieurs péripéties, Caprilac s'associe à la SCOFF (union de coopérative dont le siège est situé à Givors dans le département du Rhône). Elle redevient une coopérative de collecte et envoie le lait des adhérents à la coopérative de Crest pour y être transformé (Chastan et Mannent, 2003).

Dans le début des années 1960, des coquetiers créent les premiers ateliers d'affinage. « Dans les années 1960, nous sommes devenus affineurs, en nous spécialisant dans l'affinage du fromage fermier au lait cru. Nous avions des « ramasseurs » qui collectaient pour nous des fromages. Nous vendions à une clientèle locale, dans les petits bourgs, mais aussi via des grossistes qui écoulaient vers Lyon ou Marseille. Dans les années 1960-70, on envoyait 1000 kg de fromage par semaine à Lyon. Cependant l'arrivée des producteurs des monts du Lyonnais a tué le marché de Lyon pour les vendeurs de Picodon » (R Cavet, réunion GEC Saou, 2019).

Les affineurs ont contribué à maintenir une activité artisanale de transformation, produisant des fromages « de terroir » vendus à des amateurs de « picaoudou »

Dans la région de Dieulefit, les affineurs ont maintenu une méthode particulière d'affinage consistant à laver plusieurs fois à l'eau claire des picodons de plus de 30 jours d'affinage. Cette technique d'affinage a été conservée et intégrée comme variante dans l'AOP Picodon : « Picodon lavé méthode Dieulefit ». D'autres affineurs ont maintenu la technique d'affinage classique dans laquelle le produit n'est pas lavé.

Avec l'installation en élevage caprin des néo-ruraux, transformant leur lait à la ferme et écoulant leurs fromages en vente directe ou en circuits courts, une filière caprine fermière connaît en Drôme et en Ardèche un développement particulièrement marqué. Les consommateurs (re)trouvent sur leurs marchés, dans leurs commerces de proximité, mais aussi dans les rayonnages des GMS, des fromages de chèvre, « pièce » indissociable de la culture alimentaire en zone méditerranéenne. L'ITOVIC (devenu Idèle après fusion avec l'ITEB) accompagne l'apprentissage à la transformation fromagère des producteurs fermiers.

De 1980 à 2000 : se démarquer sur les marchés, s'ancrer localement



C'est une période de changements qui modifiera en profondeur l'organisation des filières caprines, de la production à la distribution et à la consommation. Les premiers GMS qui s'implantent en périphérie des villes de la région RA dans les années 1970-80, offrent des opportunités de développement aux entreprises des régions laitières du centre Ouest durement touchées par les

deux crises nationales du lait de chèvre (1981 et 1990). L'acheminement des produits est facilité par la construction de l'autoroute l'A7 (terminée en 1974). Les industriels des régions laitières développent donc de nouveaux circuits commerciaux, en circuits longs, notamment vers le sud-est, où les consommateurs sont amateurs de fromages de chèvre. Ils diversifient et segmentent leurs gammes de fromages, par des marques de distributeurs et des labels. Ainsi, l'entreprise Triballat produit dans ses usines en région Centre, avec du lait collecté dans l'Ouest, un fromage qu'ils nomment « Picodon ». Pour protéger leur produit des copies hors zone, les laiteries, les affineurs et les éleveurs de RA demandent la reconnaissance en AOC du Picodon de la Drôme et de l'Ardèche, fromage traditionnel de la région. L'AOC sera obtenue en 1983, sous le nom de « Picodon de la Drôme et de l'Ardèche » ...; ce qui ne protégeait pas de l'utilisation du nom « Picodon » pour un fromage non AOC.

A ces changements profonds de distribution et de consommation, il faut ajouter, la mise en place des autocontrôles de la qualité sanitaire des produits et les mises aux normes des fromageries (1994 et 1997), qui impliqueront des investissements pour les transformateurs comme pour les producteurs fermiers. Pour les compenser, elles entraîneront souvent des augmentations d'effectifs en élevage et des besoins de collecte supplémentaire pour les laitiers. Les syndicats caprins, ont été particulièrement actifs pour aider les éleveurs dans cette période d'injonctions aux changements. Valérie Béroutte du syndicat caprin de la Drôme, témoigne : *« j'ai été embauchée comme chargée de mission en 1993 afin qu'aucun éleveur n'arrête à cause des normes, et que chacun puisse aller jusqu'à la retraite sans être obligé d'arrêter »*. Le syndicat avait proposé aux éleveurs des modèles de réaménagement ou de création de fromageries aux normes, avec un investissement le plus réduit possible.

Dans ce contexte concurrentiel, les acteurs des filières caprines conduisent leurs activités selon deux orientations stratégiques contrastées, l'une axée sur le développement industriel de la transformation, l'autre sur l'ancrage au territoire. Les fusions entre les laiteries, commencées à l'échelle locale, se poursuivent à l'échelle régionale, puis nationale. En RA, les coûts de collecte sont élevés. Piacère (1987) relevait en 1986 des coûts de collecte de 0,24 franc/l pour la laiterie de Crest et de 0,07 franc/l pour la coopérative Sèvres et Belle en Poitou Charente. Devant des difficultés de rentabilité, la coopérative de Crest demande son rattachement en 1988 à la SCOFF union de coopératives dont le siège est à Givors (69), leader sur le marché des fromages de chèvre dans le Sud-Est.

Les AOC régionales, dont le Picodon de la Drôme et de l'Ardèche, sont mises en avant par la SCOFF. La coopérative de Crest transforme en 1995, 4,5 millions de litres de lait de chèvre et collecte 140 producteurs. La région appuie la filière laitière en mettant en place un plan de développement de la filière lait (PIDA Lait 1992-1996). Le secteur privé a lui aussi toujours été présent en RA, en particulier dans le Nord de l'Ardèche. A Saint Félicien, l'entreprise Valmont collecte plus d'une centaine de producteurs.

De petits ateliers de transformation ou d'affinage maintiennent leurs activités grâce à une clientèle locale attachée culturellement à son produit et en valorisant dans les circuits longs la spécificité de leur savoir-faire auprès de connaisseurs. En 1993, la filière affineur dans la région de Dieulefit comptait 4 affineurs qui collectaient des fromages frais auprès d'une centaine d'agriculteurs. 50 % des actifs agricoles de la petite région élevaient des chèvres. Une enquête conduite par Paule Ballet en 1995, auprès de 62 éleveurs livrant aux affineurs, indiquait que 41 % d'entre eux avait moins de 35 ans, 54 % entre 35 et 55 ans et 5 % plus de 55 ans (comité de pilotage du PIDA Affineur 25/01/95). Les éleveurs jeunes avaient un élevage spécialisé et un troupeau de 35 à 80 chèvres. Une partie des producteurs collectés par les affineurs, était des éleveurs âgés faisant des fromages avec quelques chèvres. Avec la mise aux normes des fromageries, une partie d'entre eux ne souhaitant pas faire d'investissements pour quelques chèvres élevées, ont cessé leur activité caprine. Les terres ainsi libérées seront souvent reprises par des agriculteurs voisins agrandissant ainsi leurs exploitations et augmentant les effectifs de leur troupeau. Installés souvent au cœur de zones difficiles ou en déprise, les affineurs contribuent aux débouchés des petits producteurs locaux. Les politiques régionales soutiendront, là aussi, l'activité de ces petites entreprises d'affinage. Le PIDA affineur (1990-1995) contribuera au soutien à la modernisation des élevages de chèvres livrant aux affineurs ou à l'aide à la mise aux normes des ateliers de transformation.

Pour faire reconnaître et protéger leur savoir-faire et leur produit, le picodon lavé, l'association des affineurs et des producteurs fermiers de la région de Dieulefit, travailla au milieu des années 1990 à l'établissement d'un règlement interne, décrivant les pratiques de production et de transformation. « Ce règlement interne est un engagement des affineurs envers les producteurs fermiers car la qualité reconnue par ces artisans repose sur un fromage qui tire sa typicité première de son origine fermière pour laquelle l'emploi du lait cru est la règle. Cet engagement va dans le sens de tous les efforts pour enrayer le phénomène de désertification des Préalpes sèches drômoises » (courrier du 11 mai 1995 de

l'association des affineurs et producteurs fermiers au président de l'AOP Picodon, extraits). « *Monsieur C. Marquet, président de l'AOC, et directeur de la coopérative de Crest, a bien aidé à la reconnaissance, par l'INAO, de la méthode Dieulefit dans le cahier des charges de l'AOP* » (réunion GEC, 2019). L'affinage « Dieulefit » a été reconnu dans l'AOP Picodon en 2000.

Les éleveurs fermiers connaîtront eux aussi quelques difficultés de commercialisation dans cette période où la concurrence est forte, où les GMS captent une grande partie de la consommation, où la multiplication des labels (dont le bio) réduit la visibilité du produit de terroir pour le consommateur (Napoléone 2002). Les fermiers s'adaptent en multipliant les formes de vente, à la ferme, auprès des marchés, des supérettes, des restaurants et en étendant leur rayon de vente vers les villes de la région, si la clientèle locale ne suffit pas. Sur ces circuits, ils mettent en avant auprès de leurs clients leurs pratiques et leur territoire.

Dynamiques de territoire dans les zones de piémont

Dans les zones de piémont, l'activité caprine a contribué aux dynamiques dans le territoire en tant que construit social, local, économique.

Cela est tout d'abord passé par la dynamique locale. Les liens entre les activités des chevriers et la vie locale furent nombreux, divers et riches socialement. « *Ce qui m'a impressionné c'est l'impact dans la société. Les néo étaient solidaires de tout un territoire où ils avaient choisi de vivre. Ils inséraient leur activité d'élevage dans les préoccupations du territoire. Par exemple à Joyeuse (Ardèche) ils ont ouvert un magasin de producteurs « Les Bourrons Couchus » pour être en contact avec les consommateurs. Le terme « Les Bourrons Couchus » provenait de l'inversion des lettres de la coopérative de l'atelier d'abattage et de transformation créée par les néo-ruraux à Rosières quelques années avant et dénommée les Cochons Bourrus. ... petit clin aux autochtones qui désignaient ces néo-ruraux de Bourrus au regard de leur pilosité faciale* » (témoignage de J.C. Balmelle). Dans certains territoires en forte déprise l'arrivée d'un chevrier a été vue par les élus locaux comme un moyen de « survie » du territoire (Encadré 3).

Encadré 3 : [Quand l'installation d'un chevrier est un frein à la désertification](#) (entretien avec L. Seyne, maire d'Aucelon (Drôme) en 1998).

« *Il fallait qu'il y ait un sursaut, qu'il se passe quelque chose. Ça allait être la désertification... là on a commencé à réagir* ». La commune appuyée par les institutions et les instances politiques régionales, mais aussi les autres éleveurs voisins, et les

organisations professionnelles (syndicat caprin) ont aidé un jeune éleveur non originaire de la région à s'installer en 1995. « *C'est extraordinaire, il y a une résonance avec les gens (habitants, autres agriculteurs) qui ont porté le projet tout autour* ».

Le deuxième levier a été l'ouverture vers la culture. Des éleveurs, des animateurs locaux, des associations, appuyés par les acteurs politiques, imaginent des fêtes caprines pour faire connaître le métier et les produits de l'activité caprine, en synergie avec la mise en valeur des ressources culturelles présentes sur le territoire. Itinérantes d'année en année elles ont fonctionné de 1996 à 2008. « [Les Caprines](#) ne sont ni une foire, ni un festival, mais une formule originale entre culture, agriculture et ruralité autour d'un thème identitaire d'un territoire : la chèvre. Elles sont à la fois une promotion novatrice de la filière caprine, une animation de la filière caprine, une animation de territoire, une valorisation de celui-ci et une programmation culturelle originale. » (P. Sourbès ancien président du syndicat caprin de Drôme, 1996, in : Passal, 2008).

Le lien aux consommateurs a également été mobilisé. Le développement de la production caprine fermière avec vente directe depuis les années 1970 a contribué à maintenir chez les consommateurs de cette région, une habitude d'achat en circuit court ou de proximité et une connaissance du fromage fermier. Cette relation aux consommateurs a permis aux producteurs de mettre en avant les liens entre leur produit, leurs pratiques d'élevage et le terroir. « *... ce petit palet qu'on appelle Picodon, il faut que ce soit le petit joyau qui permet à l'acheteur qui ne connaît que ça de toi et du terroir, rien que ça... Ça doit lui permettre d'imaginer toute la beauté, tout le terroir, tout le travail qu'il y a derrière* » , (entretien avec P. Sourbès, 1998).

Avec, l'encouragement à l'utilisation du pâturage, le pastoralisme qui a longtemps été vu comme une pratique passéiste, est peu à peu vu sous un autre angle (Figure 9).





Figure 9 : Troupeau pâturant en zone de piémont.
(© Syndicat caprin de la Drôme).

Nombre d'éleveurs pastoraux ont montré que la valorisation d'une diversité de ressources locales leur permettait d'alimenter leur troupeau en réduisant les charges, de valoriser et d'entretenir le milieu. L'image du pastoralisme évolue dans les organisations professionnelles et de développement agricole dans lesquelles à présent les éleveurs néo-ruraux s'impliquent. A partir de 1990, la station régionale professionnelle caprine du Pradel débute des études sur le pâturage avec son troupeau expérimental. Cette pratique connaît un renouveau d'intérêt. En 1995, 85 % des éleveurs laitiers livrant à la coopérative de Crest utilisent le pâturage (enquêtes INRA 1995).

Depuis 2000: Deux types de dynamique: l'une sectorielle, l'autre territoriale

Les dynamiques de globalisation et de territorialisation de flux, qui avaient émergé dans la période précédente, se poursuivent via des voies de développement de plus en plus contrastées (Napoléone et Boutonnet, 2011). La coexistence de ces formes de développement peut être vue comme une richesse (Encadré 4). « *Chacune trouve sa place au niveau local, régional, national et sur des marchés différents. Ça fait le rayonnement des fromages de la région* » (Christian Nagearaffe, réunion GEC à Saou, 2019).

Encadré 4 : Des synergies entre filières fermière et laitière (témoignage " de J.C. Balmelle, 2020).

Il faut rappeler la synergie qui a existé entre le secteur industriel amenant la puissance de distribution et le pouvoir de communication et la filière fermière garante de l'attachement au terroir, de la culture locale et porteuse d'authenticité ; un secteur aidant et enrichissant l'autre même si parfois cette opportunité n'a pas été comprise par quelques éleveurs fermiers.

Au cours de cette période, les fusions à l'échelle nationale se multiplient. De grands groupes laitiers dont le siège se situe hors région, arrive en RA par la fusion ou l'acquisition d'entreprises situées en région. Le groupe Lactalis devient propriétaire de la laiterie Valmont (Saint-Félicien en Nord-Ardèche). Il veut produire sur ce site du fromage de chèvre frais, avec les 7 millions de litres de lait transformés par l'entreprise. En 2004, Lactalis revend l'entreprise au groupe Triballat, qui a besoin de produire et de transformer en zone AOC pour maintenir ses parts de marché en « Picodon », production qu'il avait développé dans ses usines du centre, en dehors de la zone de l'AOC « Picodon de la Drôme et de l'Ardèche ». L'entreprise « Triballat », produisait fin des années 1990, 250 tonnes de « Picodon ». Suite à la demande du syndicat AOP Picodon, l'INAO a officialisé le 25 août 2000 la relocalisation de la zone d'appellation sur les départements de la Drôme et de l'Ardèche, du canton de Barjac dans le Gard et de Valréas dans le Vaucluse.

L'AOC « Picodon de la Drôme et de l'Ardèche » devient l'AOC « Picodon ». Une dérogation jusqu'en juin 2005 a été accordée aux entreprises fabriquant hors zone des fromages appelés « Picodon ». Pour anticiper l'interdiction de produire des Picodons hors zone à partir de 2005, le groupe Triballat achète en 2001 une laiterie artisanale fabriquant du Picodon dans la Drôme (volume collecté de 700 000 litres), puis la laiterie de Saint-Félicien en Ardèche, seule grande entreprise privée dans la zone d'appellation lui permettant de conserver ses parts de marché en Picodon.



L'union de coopérative Valcrest (anciennement SCOFF) s'organise pour rester leader sur le marché des fromages de chèvre en grande distribution dans le sud-est et résister à la concurrence. Elle spécialise la coopérative de Crest pour la transformation des 12 millions de litres de lait de chèvre collectés dans toute la région Rhône-Alpes par Valcrest. Elle diversifie sa gamme de fromages avec des produits d'entrée et de milieu de repas. Environ 40% des ventes concernent l'export (La Chèvre, 2006). Le processus de concentration se poursuit. En 2014, Valcrest rejoint le groupe Eurial, consolidant ainsi sa position de leader du fromage de chèvre à l'échelle nationale (marque leader Soignon). En 2016, Eurial fusionnera avec Agrial devenant ainsi le second groupe laitier coopératif en France, avec des projets à l'international.

Les laiteries rationalisent leurs circuits de collecte, et incitent leurs adhérents à augmenter les volumes de production. L'implantation territoriale des élevages laitiers évolue. Des élevages caprins de grands effectifs, s'installent ou se développent à proximité des circuits de collecte et en plaine. Certaines zones éloignées ne sont plus collectées. La chambre d'agriculture de la Drôme note une baisse de 2 % des élevages laitiers et une augmentation de l'effectif des troupeaux laitiers de plus de 42 chèvres en moyenne entre

2001 et 2008, (Chambre d'agriculture 26, 2009). Cette tendance se poursuit. La chambre régionale d'Auvergne-Rhône-Alpes note une perte de 25 % des producteurs laitiers entre 2011 et 2017, (Morardet, 2017).

Le nombre d'élevages fermiers quant à lui est resté stable entre 2001 et 2008, ainsi que l'effectif des troupeaux (plus 4 chèvres entre 2001 et 2008) (CA 26, 2009). Les éleveurs ont mis l'accent sur la valorisation de leur fromage en vente directe et sur leur implication dans les projets collectifs et/ou locaux.

Ces projets prennent diverses formes : atelier d'affinage, point de vente collectif, restauration collective, projet local de mise en valeur touristique... Ils impliquent une diversité d'acteurs et d'activités et sont fortement enracinés dans leur territoire. Ils mettent l'accent sur les spécificités et les savoir-faire locaux. Ils privilégient la relation directe au consommateur et l'organisation collective de la commercialisation. Ces projets sont en général soutenus par les acteurs territoriaux, (élus locaux, responsables collectivités territoriales...), qui entendent relancer une dynamique locale, territoriale, économique et sociale dans des régions « défavorisées ». Ainsi par exemple, après des années d'élevage de chèvre, M. Christian Moyersoën, alors président de l'AOP Picodon, crée en Ardèche l'atelier d'affinage Peytot. En 2019, l'atelier collecte une vingtaine d'éleveurs. Outre l'affinage et la commercialisation de fromage, l'atelier met en valeur les produits locaux agricoles et d'artisanat, dans une boutique paysanne et artisanale. L'association des éleveurs fermiers livrant à l'atelier, soutenue par la région, crée un musée « Terra cabra », conçu comme un itinéraire pédagogique sur l'activité caprine et l'affinage des fromages. Ces projets concernent aussi la relance d'une filière viande, avec ancrage du produit au territoire. Christian Nagearaffe (syndicat caprin de la Drôme), intervenant à la journée GEC en 2019 à Saou, expliquait : « *il y a 30-40 ans, la viande de chèvre était commune. Les chevreaux se consommaient lourds ou légers, notamment au moment de Pâques. Dans les années 1980, avec la disparition des abattoirs de proximité et la spécialisation des élevages, la majorité des éleveurs n'a plus élevé de chevreaux pour la viande. Ceux-ci sont vendus, âgés de quelques jours à des engraisseurs (ndr : 3 engraisseurs indépendants et 2 engraisseurs spécialisés). L'essentiel de la viande de chevreaux est exporté vers l'Italie, l'Espagne, le Portugal. Le produit vendu par les engraisseurs ne nous correspond pas, mais c'est aussi de notre responsabilité. La filière laitière et fermière s'est désintéressée du chevreau à la naissance, pour se focaliser sur le fromage. Il faut changer le regard sur la viande caprine* ». Le syndicat caprin de la Drôme a particulièrement travaillé sur la valorisation de la viande de chèvre de réforme et de chevreau et la sensibilisation des consommateurs en circuits

courts. « On incite la consommation de cette viande à différents publics tels que les collégiens ou le grand public avec des dégustations. On refait découvrir autrement la viande de chèvre sous différentes formes comme en saucissons, en pâtés, en terrines, en plats cuisinés. Aujourd'hui le syndicat caprin de la Drôme travaille sur un Label Rouge Chevreux Lourds ». Ce projet a fait l'objet d'un PIDA (2012-2015) soutenu par la région. La région a aussi soutenu un diagnostic de la filière viande caprine en Rhône-Alpes, réalisé en 2012 par le PEP caprin et Caprin Rhône-Alpes. Un groupe de travail sur les débouchés des chevreaux de boucherie a été mis en place et fonctionne toujours.

Dans certains territoires ces dynamiques caprines s'intègrent dans des projets territoriaux portés par les élus, orientés vers la mise en synergie des activités dans une logique d'écodéveloppement durable. Ainsi par exemple le projet Biovallée, « associant trois communautés de communes - Val de Drôme, Crestois et du Pays de Saillans, Diois -, la Biovallée réunit les acteurs économiques de tous secteurs (agriculture, recyclage, énergie, construction) et les habitants autour d'un projet commun : maintenir et développer l'activité économique tout en veillant à préserver les ressources naturelles, garantir une qualité de vie et produire du savoir autour de l'écologie. Il favorise les circuits courts et l'alimentation locale ». (Source : « Biovallée territoire d'innovation 2019 - ministère de l'agriculture).

En 1998, C. Brès, maire de Saint-Nazaire-le-Désert, peut-être un peu visionnaire disait : « *Le monde rural et ses montagnes (Figure 9) n'appartiennent pas plus au passé que le monde urbain à l'avenir. Bien au contraire... Nous sommes la*



modernité de demain. Je suis persuadé qu'on a besoin de ces territoires, qu'aujourd'hui il y a un recentrage sur la nature, la campagne... Si c'était une vue de l'esprit dans les années 70-80, aujourd'hui je crois que c'est fondamentalement une réalité ». Plus de vingt ans après, l'histoire lui donne t'elle raison ?

Figure 9 : Le pâturage contribue au maintien d'un maillage de milieux ouverts et de milieux boisés en piémont. Région de Saou (Drôme), en zone AOC Picodon, (© Syndicat caprin de la Drôme, photo Fanny Jorda-Inihuez).

DISCUSSION : LA COEVOLUTION D'UNE DYNAMIQUE SECTORIELLE ET D'UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE

La région RA est une région remarquable au regard de la coévolution sur le temps long des deux dynamiques de globalisation/ mondialisation et de territorialisation/ localisation. Ces deux dynamiques, au fil de l'histoire récente, ont suivi leur chemin pour constituer aujourd'hui deux axes de développement qui peuvent être vu comme une richesse, permettant d'élargir les perspectives d'avenir. Pour les analyser, nous empruntons la façon dont les géographes définissent le territoire. Celui - ci est une aire géographique, qui a des caractéristiques matérielles, physiques, mais qui est aussi un espace de projets, portés par des acteurs qui ont des stratégies individuelles et collectives. Le territoire est un construit social. Nous devrions d'ailleurs parler des territoires, considérant la diversité des projets qui les impactent et les modèlent. Les territoires de projet peuvent être liés à des projets concernant le développement d'une production ou d'un secteur économique. Le territoire est alors vu comme un espace de la production, et organisé à cette fin, avec les acteurs qui contribuent à l'élaboration de cette production. Le territoire peut aussi être organisé par des projets d'acteurs finalisés sur un développement local, territorial valorisant les ressources présentes sur le territoire et les acteurs les portant (Ricard, 2018).

Le premier processus est celui d'un développement sectoriel, initié par la révolution agricole et l'industrialisation des systèmes alimentaires depuis les années 1960. Au fil du temps, de la laiterie villageoise aux premières coopératives, ce modèle n'a cessé d'évoluer et de croître en suivant un processus de globalisation à travers les premières fusions à l'échelle locale, puis régionale, puis nationale, constituant ainsi des groupes agroindustriels dont certains sont de dimension internationale. Sur le temps long, leur emprise territoriale évolue au fil des fusions entre laiteries et des rationalisations de leurs circuits de collecte, mettant l'accent sur certains secteurs, délaissant d'autres, impactant en conséquence « l'ambiance laitière » du territoire qui constituera selon le cas un activateur ou au contraire un handicap à cette dynamique sectorielle. En RA, la dynamique industrielle produit à la fois des commodités et des produits standards de masse, mais aussi des fromages AOP ou ayant un label, pour répondre à des demandes en partie différenciées en circuits longs ou à l'export. C'est le cas du groupe Eurial (laiterie de Crest et de Guilloteau) ou du groupe Triballat (fromagerie de la Drôme et laiterie de Saint Félicien), qui produisent avec le lait de chèvre collecté et transformé en Rhône-Alpes des produits frais (fromages ou yaourts), mais aussi de l'AOC Picodon. Les ressources territoriales mobilisées seront celles qui permettent un développement économique de l'activité (un tissu dense d'exploitations, des élevages productifs, des infrastructures pour

écouler les marchandises, en élevage des ressources fourragères répondant à l'intensification des pratiques, ...).

La seconde dynamique particulièrement visible en région RA et notamment dans la zone Sud, est celle d'un développement territorial porté par des relations horizontales multiples, entre les acteurs et les activités présentes sur le territoire. Elles peuvent être à l'initiative d'association (par exemple les fêtes caprines), d'élus (par exemple l'intercommunalité de Biovallée), de groupes d'acteurs proposant ou mettant en place localement un projet (par exemple un magasin de producteurs et d'artisans locaux). Nous ne sommes plus là dans un territoire défini par la production (de l'amont à l'aval), mais par le fonctionnement de réseaux d'acteurs de tous secteurs dans lesquels s'impliquent désormais les consommateurs et les citoyens. Nous pourrions parler « d'ambiance locale de projet », en échos à « l'ambiance laitière » pour définir un contexte favorable à une dynamique particulière. Les ressources territoriales mobilisées sont alors spécifiques (Gumuchian et Pecqueur, 2007), qu'il s'agisse de réseaux d'acteurs, de paysages remarquables, de produits de terroir, d'un tissu artisanal dense, Ces espaces de projets territoriaux sont des lieux de rencontre, d'échange et de partage entre l'activité caprine et d'autres activités. Ils mêlent le travail et le loisir, les agriculteurs aux autres groupes sociaux-économiques. Pour des producteurs dans les zones difficiles, l'implication dans ce type de dynamique a contribué – et contribue – à la viabilité de leur activité, voire à la fierté de leur métier.

CONCLUSION : REGARD SUR LES PERSPECTIVES ET LES ENJEUX FUTURS

La région Rhône-Alpes est caractérisée par son importante diversité pédoclimatique, de ces zones de plaines autour du Rhône, de surfaces pastorales comme par exemple dans le sud de la Drôme, de montagnes du type du massif Alpin, des Cévennes ou même des hauts plateaux Ardéchois. Cette diversité a et aura dans l'avenir de fait un impact sur l'évolution des ateliers caprins au niveau de l'orientation « laitière » ou « fermière ».

Le développement des zones de collecte laitière est très souvent lié au coût du ramassage qui est de fait plus important que dans d'autres régions françaises. La densification de la collecte semble de ce fait à terme difficile à éviter et les opérateurs économiques coopératifs ou privés poussent fortement dans ce sens. Cet élément doit être sans doute modulé par la conservation de l'image positive véhiculée par des systèmes utilisant largement la valorisation des ressources fourragères locales en particulier par le pâturage.

En termes techniques des tailles du cheptel ont toujours été plus faibles que dans l'Ouest, entre autre, du fait de potentiels fourragers globalement plus faibles dans des zones qui ont une vocation moins herbagères que dans d'autres régions. La concurrence avec d'autres productions comme les productions viticoles et fruitières ne laissent pas présager une inversion des tendances. Dans le futur, il n'est pas impensable que la collecte se développe principalement autour des grands axes routiers, Nord-Sud, autour de la vallée du Rhône et Est Ouest autour d'un axe routier reliant le Massif Central aux Alpes. Une des questions essentielles étant la viabilité économique des entreprises, la spécialisation des troupeaux entraîne un accroissement de la taille du cheptel; ce qui est sans doute largement contraint par le contexte géographique.

La production fermière tient une place importante au niveau régional et conforte le développement d'un mode de production plus familial, ce qui n'empêche pas une évolution vers une agriculture plus collective par le développement à terme de structures type GAEC ou d'autres formes associatives. Les dimensions « travail » et réflexions sur le métier semblent occuper largement les discussions des candidats à l'installation. L'existence de produits sous le signe de la qualité et l'intérêt des consommateurs pour les circuits courts confortera certainement les systèmes de production et de transformation à la ferme. En découle directement un enjeu sur la maîtrise des fabrications au lait cru avec un enjeu sanitaire important. Même si l'ensemble de la filière est concerné par cette question, celle-ci est très présente dans l'esprit des producteurs. Au niveau économique, du fait d'un large développement des circuits courts, la plus-value réalisée permet de maintenir des tailles modérées des ateliers. Il faut également souligner que la présence d'affineurs collectant sur le territoire laisse présager un accroissement du nombre de producteurs conciliant des circuits courts et une vente de produits à affiner. Egalement sont mis en réflexion des éventualités de producteurs « mixtes » livrant une part du lait en laiterie de manière contractuelle. Ceci permettrait de répondre à un double objectif, conforter les producteurs fermiers et répondre à une demande des laiteries pour maintenir voire accroître les volumes. La diversité de ces chaînes de valeur à l'échelle d'un territoire est une richesse. Ne mobilisant pas les mêmes ressources, ne s'adressant pas aux mêmes consommateurs, le maintien de cette diversité est un enjeu. Elle contribue accroître la notoriété du produit sur divers circuits, elle contribue à la mise en valeur d'entités territoriales.

Références

- Beroulle V., 2019. La filière caprine en Drôme. Diaporama de présentation aux élèves BTS PA du Lycée de Drôme provençale, le 5 décembre 2019, Syndicat caprin de la Drôme, 22 p.
- Chambre d'agriculture de la Drôme, 2009. Diagnostic sur la filière caprine en Drôme. Diaporama 52 p.
- Chambre régionale d'agriculture Rhône Alpes, 2016. Etude stratégique sur la filière caprine en Rhône- Alpes. Caprin-Aura/Criel/Rhône-Alp'Élevage, 62 p.
- Chastan C., Mament R., 2003. Le Picodon, un fromage dans les étoiles. Syndicat du Picodon, 199 p.
- Delfosse C., 2013. Produit de terroir et territoires – Des riches heures du développement rural à la gouvernance métropolitaine. *Sud-Ouest européen* 35, 17-30.
- Fond B., 1972. Laiterie coopérative de Crest et région. Mémoire de fin d'étude ISARA, 90 p.
- Gumuchian H., Pecqueur B., 2007. La ressource territoriale. *Anthropos, Economica*, Paris, 252 p.
- Léger D., Hervieu B., 1979. Le retour à la nature – Au fond de la forêt... l'Etat. Editions Le Seuil, 231 p.
- Le Jaouen J.C., Delfosse C., 2018. Avant 1960, paysannerie et activités artisanales de transformation : une économie vivrière. *Histoire des régions caprines françaises entre mondialisation et relocalisation, modernité et tradition. Ethnozootechnie* 105, 13-19.
- Le Jaouen J.C., Jénot F., 2018. 1960-1990 : les 30 glorieuses de la chèvre : de la marginalité à la construction d'une filière. *Histoire des régions caprines françaises entre mondialisation et relocalisation, modernité et tradition. Ethnozootechnie* 105, 21-31.
- Jénot F., Napoléone M., 2018. L'époque actuelle depuis 1990 : double dynamique de globalisation et de reterritorialisation. *Histoire des régions caprines françaises entre mondialisation et relocalisation, modernité et tradition. Ethnozootechnie* 105, 33-37.
- Mendras H., 1970. La fin des paysans : changement et innovations dans les sociétés rurales françaises. Paris, 306 p.
- Morardet N., 2017. La filière caprine en Auvergne-Rhône-Alpes. Diaporama de présentation de la filière réalisé par le PEP Caprin et Caprins aura, 11 04 2017, 17 p.
- Morardet N., 2019. Etat des lieux de la filière régionale lait de chèvre. Rencontre autour de la « charte pour l'installation en élevage caprin laitier », Saint Félicien (07), Diaporama, 14 p.
- Napoléone M., Boutonnet J.P., 2011. Lecture diachronique de l'évolution des systèmes de production et des stratégies de firmes en élevage caprin laitier. Symposium FAO-CIHEAM, 10-12 novembre 2010, Saragosse, Espagne, Publié en 2011 dans *Options méditerranéennes, série A* 100, Eds CIHEAM /FAO p 91-101.
- Napoleone M., 2002. Projets d'éleveurs : au croisement des filières et des territoires. Séminaire FAO-CIHEAM, 2002, Alghero, Italie. Publié in : *Options méditerranéennes, 2004, série A, N°61*, Eds CIHEAM/FAO/IZCS/CIRVAL, 297-305. <https://hal.inrae.fr/hal-02761330v1>
- Passal J.N., 2008. Analyse et réflexions sur les 12 ans de fêtes caprines dans la Drôme. *Ethnozootechnie* 85.
- Piacère A., 1987. Situation et perspective de l'économie caprine dans le Sud-Est de la France, Thèse de doctorat en agro-économie, 70 p.
- PIDA Affineurs, 1995. annexes du comité de pilotage du 25 01 05 Rémy J., 1987. La crise de la professionnalisation en agriculture : les enjeux de la lutte pour le contrôle du titre d'agriculteur. *Sociologie du travail* 29, 415-441.
- Ricard D., 2018. Les territoires laitiers du Sud-Est français. *Géocarrefour* 92/3, 19 p.

Pour citer ce chapitre

Napoléone M., Lefrileux Y., 2022. Coévolution des filières caprines laitière et fermière et leur histoire en Rhône-Alpes, in Napoléone M., Jénot F., Leboeuf B., Le Jaouen JC. Histoire des régions caprines. INRAE/Société d'Ethnozootéchnie : 147-176. [DOI : 10.17180/t528-2045-ch4](https://doi.org/10.17180/t528-2045-ch4)

Affiliations des auteurs

Martine NAPOLEONE, INRAE, UMR0868 Selmét, 34060 Montpellier, France

Yves LEFRILEUX, IDELE, Station expérimentale du Pradel, 07170 Mirabel, France

SIGLES ET ABREVIATIONS

AB :	Agriculture Biologique
ACLC :	Association Centrales des Laiteries Coopératives
AMAP :	Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
ANICAP :	Association Nationale Interprofessionnelle Caprine
ANPLF :	Association Nationale des Producteurs Laitiers Fermiers
ANSES :	Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation
AOC :	Appellation d'Origine Contrôlée
AOP :	Appellation d'Origine Protégée
AURA :	Région Auvergne - Rhône - Alpes
BEA :	Bien-être Animal
BOF :	Négociants en Beurre, Oeufs et Fromages
BRILAC :	Bureau Régional Interprofessionnel du LAit de Chèvre
CCP :	Certification de Conformité du Produit
CDRC :	Centre de Documentation et de Ressource Caprines
CFPPA :	Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
CIHEAM :	Centre International des Hautes Etudes pour l'Agriculture Méditerranéenne
CERPAM :	Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée
CETA :	Centre d'études techniques agricoles
CP :	Confédération Paysanne
CRIEL :	Centre Régional Interprofessionnel de l'Economie Laitière
DDA :	Direction Départementale de l'Agriculture
DFCI :	Défense des Forêts Contre les Incendies
DRAAF :	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
DREAL :	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DSA :	Direction des Services Agricoles
DTQ :	Démarche Territoriale de Qualité
EDE :	Etablissement Départemental de l'Elevage
ENIL :	Ecole Nationale d'Industrie Laitière (Poligny)
ESB :	Encéphalite Spongiforme Bovine
FAO :	Organisation de l'ONU pour l'Agriculture et l'Alimentation
FEZ :	Fédération Européenne de Zootechnie
FNAB :	Fédération Nationale d'Agriculture Biologique
FNEC :	Fédération Nationale des Eleveurs de Chèvres
FNSEA :	Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
FRECAP :	Fédération Régionale de l'Elevage Caprin (en PACA)
FRESYCA :	Fédération Régionale des SYndicats CAprins du Poitou-Charentes et Vendée
FRCA :	Fédération Régionale des Coopératives Agricoles
GAEC :	Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
GDS :	Groupement de Défense Sanitaire
GEB :	Groupe d'Economie Bovine
GEC :	Groupe d'Ethnozootecnie Caprine
GIE :	Groupement d'Intérêt Economique

GMS : Grandes et Moyennes Surfaces
HVE : Haute Valeur Environnementale
IA : Insémination Artificielle
IDELE : Institut de l'Elevage
IGP : Indication Géographique Protégée
INAO : Institut National des Appellations d'Origine
INAPG : Institut National Agronomique Paris-Grignon
INRA : Institut National de la Recherche Agronomique
INRAE : Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement
INTERBEV : Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes
ITEB : Institut de l'Elevage Bovin
ITOVIC : Institut Technique Ovin et Caprin
ITPLC : Institut Technique des Produits Laitiers Caprins
IVARRC : Association d'Information Vente-Achat de Reproducteurs Caprins
LGA : Livre Généalogique de la race Alpine
LR : Région Languedoc-Roussillon
MDD : Marque Distributeur
MP : Région Midi-Pyrénées
MRE : Maison Régionale de l'Elevage (en PACA)
OGM : Organisme Génétique Modifié
ONF : Office National des Forêts
ONG : Organisation Non Gouvernementale
PAC : Politique Agricole Commune
PACA : Région Provence Alpes Cotes d'Azur
PEP : Pôle d'Expérimentation et de Progrès
PIDA : Programme Intégré de Développement Agricole
PSDR : Programme Pour et Sur le Développement Régional
RA : Région Rhône - Alpes
R&D : Recherche et Développement
RHD : Restauration Hors Domicile
SAU : Surface Agricole Utile
SEIA : Station Expérimentale d'Insémination Artificielle
SEZ : Société d'Ethnozootechnie
SIME : Service Interdépartemental Montagne Elevage
SRPC : Station Régionale de Pathologie Caprine
UE : Union Européenne
UMR : Unité Mixte de Recherches
UTH : Unité de Travail Humain

AUTEURS, COORDINATEURS, ET RELECTEURS

Joseph BILLANT, éleveur retraité, Syndicat Caprin de Dordogne, (billantjo@yahoo.fr), co-auteur de l'article sur la région caprine Grand Ouest.

François CASABIANCA, zootechnie des systèmes d'élevage au département Sciences pour l'Action et le Développement (SAD) de l'INRAE- Directeur du laboratoire de Recherches sur le Développement de l'Élevage (LRDE) jusqu'en 2020; Corte, (retraité) (francois.casabianca@inrae.fr ou fcasa-corte@gmail.com) - Co-auteur des articles sur la région caprine Corse et sur les singularités méditerranéennes.

Jacques CHEVRE, éleveur retraité, Syndicat Caprin de Dordogne, (jacques.chevre@laposte.net), co-auteur de l'article sur la région caprine Grand Ouest.

Michel CLEURENNEC, retraité EDF, (cleurenec.michel@wanadoo.fr), co-auteur de l'article sur la région caprine Centre-Val de Loire.

Camille DELAPORTE, Chambre d'Agriculture et Syndicat Caprin du Lot et Garonne jusqu'en 2021, co-auteur de l'article sur la région caprine Grand Ouest.

Claire DELFOSSE, professeur de géographie à l'Université Lyon 2, Directrice du Laboratoire d'études rurales (claire.delfosse@wanadoo.fr) - Co-auteur du premier article sur Les transformations de la France rurale et de l'élevage de chèvre.

Léopold DENONFOUX, Association pour la Défense et le Développement de la Chèvre Poitevine - (addchevrepoitevine@orange.fr), co-auteur de l'article sur la région caprine Grand Ouest.

Pierre DESBONS, sélectionneur Mais Chez Pioneer Génétique, (Retraité), (desbonspierre@gmail.com), co-auteur de l'article sur la région caprine Centre-Val de Loire.

Jean-Paul DUBEUF, zootechnie des systèmes d'élevage et politiques publiques au sein du LRDE (INRA SAD) - Corte (jean-paul.dubeuf@inrae.fr) - Co-auteur des articles sur la région caprine Corse et sur les singularités méditerranéennes.

Laurent GARDE, pastoraliste, directeur adjoint du CERPAM, (lgarde@cerpam.fr), co-auteur des articles sur les singularités méditerranéennes et sur la région Provence-Côte d'Azur.

Christine GOSCIANSKI, Chambre d'agriculture des Pays-de-la-Loire, (Christine.GOSCIANSKI@pl.chambagri.fr), co-auteur de l'article sur la région caprine Grand Ouest.

Cécile GOURINEL, responsable service Relation Production à la coopérative laitière Terra Lacta (Surgères, 17), (Chambre d'Agriculture du Centre Val de Loire jusqu'en 2021), cecile.gourinel@terralacta.com), co-auteur de l'article sur la région caprine Centre-Val de Loire.

Christine GUINAMARD, INOSYS Réseaux d'élevage caprins, IDELE, (Christine.Guinamard@idele.fr), co-auteur des articles sur les singularités méditerranéennes et sur la région Provence-Côte d'Azur.

Michel D'HALLUIN, Syndicat Caprin du Lot et Garonne (d.halluin.michel@orange.fr), de l'article sur la région caprine Grand Ouest.

Frantz JÉNOT, chercheur associé au Laboratoire Ruralités en géographie à l'Université de Poitiers et coordinateur de la Fédération Régionale Caprine de Nouvelle-Aquitaine & Vendée (frcap@orange.fr) - Initiateur et coordinateur général du projet Récafran sur l'histoire des régions caprines française, Co-auteur des premiers et derniers articles sur les transformations de la France rurale et de l'élevage de chèvre et sur La diversité, atout de la filière pour le futur ? et de l'article sur la région caprine Grand Ouest, coéditeur de l'ouvrage.

Leila LE CARO, Chambre d'Agriculture de Bretagne jusqu'en 2018, co-auteurice de l'article sur la région caprine Grand Ouest.

Bernard LEOUEUF, zootechnicien, ingénieur de recherche en reproduction caprine à l'UEICP (Unité d'Expérimentation de l'Insémination Caprine et Porcine) INRAE de Lusignan de 1972 à 2010, (retraité), (leboeufbe@wanadoo.fr), coauteur du dernier article sur La diversité, atout de la filière pour le futur, ainsi que de l'article sur la région Centre-Val de Loire, coéditeur de l'ouvrage.

Yves LEFRILEUX, chef de projet à l'Idèle, Station expérimentale du Pradel (07), (retraité), (yves.lefrileux@free.fr), coauteur de l'article Rhône-Alpes

Jean Claude LE JAOUEN, chef de la Section Caprine ITOVIC et rédacteur en chef de la revue La Chèvre jusqu'en 2006 (retraité), (jclejaouen@gmail.com) - Coauteur des premier et dernier articles sur les transformations de la France rurale et de l'élevage de chèvre et sur La diversité, atout de la filière pour le futur ? et des articles sur les régions caprines du Grand Ouest et de Bourgogne-Franche-Comté, coéditeur de l'ouvrage.

Pierre MORAND-FEHR, directeur de recherches à l'INRAE AgroParisTech (UMR 791 MoSAR) jusqu'en 2014, Coordinateur du réseau FAO-CIHEAM de recherches coopératives sur les ovins et les caprins de 1990 à 2009, Past Président of the International Goat Association, (retraité), (pierremorandfehr39@gmail.com), accompagnateur du projet éditorial dans le cadre de la SEZ, relecteur des articles.

Martine NAPOLEONE, transformation des systèmes d'élevage - INRA SAD, UMR Selmet (système d'élevage méditerranéens et tropicaux), Montpellier, (martine.napoleone@inrae.fr ; martine.napoleone30@gmail.com), Coauteur des premier et dernier articles sur les transformations de la France rurale et de l'élevage de chèvre et sur La diversité, atout de la filière pour le futur ? et des articles sur les singularités méditerranéennes, les régions caprines des Cévennes gardoises et lozériennes, de Rhône Alpes et de Provence-Côte d'Azur, coéditrice de l'ouvrage.

Jean-Noël PASSAL, chevrier retraité, chroniqueur, Caprinologue émérite et pape des Enchabrées (biq.brother@free.fr), co-auteur de l'article sur la région caprine Grand Ouest.

Jean-Michel SORBA, sociologie des techniques et du marché au sein LRDE (INRA SAD) - Corte (jean-michel.sorba@inra.fr) - Coauteur de l'article sur la région caprine de Corse.

Fanny THUAULT, Association Chèvre des Pyrénées, (asso.chevre.pyr@free.fr), co-auteurice de l'article sur la région caprine Grand Ouest.

Sans oublier les personnes qui ont contribué à ce projet par leur témoignage oral ou écrit :

Dans le Grand Ouest : Nicole BOSSIS et Maria CAMPOS HERRADA (Idèle), Aurore PATERNOSTER (GTV 79), Geneviève FREUND (CRDC), Johanna GRAUGNARD, Martine & Philippe LACROIX (Route des Fromages de Chèvre), Géraldine VERDIER (BRILAC, AOP Chabichou du Poitou & Mothais sur Feuille), François BONNET (éleveur), Philippe MONTAZEAU & Jean Claude SARRAZIN (directeurs de laiteries retraités).

En Cévennes Gardoises et lozériennes : A. et F. Basserie (éleveurs), H. Calvet (éleveuse, présidente de l'AOP Pélardon), N. Etienne (éleveur retraité), B. Etienne (éleveur), C. Flayol (éleveuse, ex directrice de la coopérative fromagerie des Cévennes), J. Flayol (éleveur retraité), R. André (éleveur, président de la coopérative fromagerie des Cévennes), J.-M. et A. André (éleveurs retraités), F. Monod (directeur de la fromagerie des Cévennes), et J.-P. Rauzier (éleveur), C. Podeur, (animatrice de l'AOP Pélardon) J. Rosset (éleveuse), B. et D. Sauveplane (éleveurs retraités), V. Sauveplane (éleveur), J.-M. Vincent (éleveur).

En Provence-Alpes-Côte d'Azur : K. Boussouar (éleveur retraité, ex président de la FRECAP), D. Carel (éleveur, retraité) J. Corbon (éleveur), V. Enjalbert (Maison Régionale de l'Élevage PACA), L. Falcot (éleveur, président du Cerpam), A. Gouiran (éleveur).

En Rhône-Alpes : Paule Ballet (animatrice AOP Picodon (retraîtée), Jean Claude Balmelle (éleveur retraité), Valérie Béroutte (animatrice syndicat caprin de la Drôme), Eliane Brès (éleveuse retraitée, ex présidente du syndicat caprin de la Drôme), Roger Cavet (affineur retraité), Karine Mourier (éleveuse, prési-dente de l'AOP Picodon), Christian Nagearaffe (ex éleveur, ex président de l'AOP Picodon).

Dans le Centre-Val de Loire : H. Bacquard (éleveur retraité, ancien président AOP Sainte-Maure de Tou-raine), M. Carcaillon (ancien directeur laiterie La Cloche d'Or (37), retraité), L. Crochet (Ancien affineur (18), retraité), G. de Montigny (ancien Ingénieur ITOVIC, retraité), M. Faguet (animatrice du syndicat du Crottin de Chavignol), B. Foisnon (Responsable AOP Selles-sur-Cher), L. Giboureau (Technicien INAO), C. Larcher (fondateur de la foire aux fromages de Sainte-Maure-de-Touraine), C. Leclerc (ancien techni-cien Caprin, Indre-et-Loire, retraité), E. Lemeunier (affineur, Indre-et-Loire), F. Moreau (éleveur, Prési-dent du CRIEL), J.-P. Moreau (éleveur, ancien président AOP Selles-sur-Cher, retraité), H. Triballat (fon-dateur de la laiterie Rians-Triballat), J.-F. Turpault (ancien technicien AOP Crottin de Chavignol, retraité), D. Verneau (ancien Directeur de production, laiterie Rians-Triballat, retraité).

Cet ouvrage met en perspective la diversité des trajectoires singulières des régions caprines de France métropolitaine pour en découvrir des composantes communes riches d'enseignement pour l'avenir.

Une première partie retrace les grandes transformations de la France rurale, de l'agriculture et de l'élevage depuis les années 1950. Nous distinguons trois époques, la fin de la paysannerie, la modernisation mais aussi le retour à la terre dans certaines régions, et l'époque actuelle marquée par un double mouvement de globalisation des échanges et de territorialisation des activités et des produits. Ces dynamiques ne se sont pas passées de la même façon dans toutes les régions, ni aux mêmes époques. L'histoire de ces régions s'inscrit dans des contextes territoriaux marqués par des caractéristiques sociales, économiques, culturelles.

Une seconde partie invite au voyage dans les principales régions caprines de France métropolitaine. Pour chaque région nous retraçons les étapes des transformations des activités caprines dans les territoires et les facteurs qui ont joués sur ces recompositions. Nous mettons l'accent sur la façon dont les dynamiques agroindustrielles et les filières longues ou au contraire de pérennisation de la production fermière et des circuits courts ont influencé (ou non) les transformations dans les régions.

En partie trois, une discussion transversale aux chapitres régionaux termine l'ouvrage. Nous soulignons la double réussite d'une filière qui a su s'inscrire d'une part dans le processus d'industrialisation et d'internationalisation et d'autre part dans des dynamiques territoriales d'ancrage au terroir. Depuis 1970, la production industrielle française de fromages de chèvre a été multipliée par six (16 000 t/an en 1970 et 100 000 t/an en 2020). Dans le même temps, une production fermière et artisanale s'est maintenue, permettant la préservation de savoir-faire et de fromages de chèvre traditionnels au lait cru (15 AOP caprines en 2020). Il en résulte une diversité de modèles d'élevage, d'entreprises de transformation et plus largement de chaînes de valeur. Nous analysons les principaux facteurs qui ont concouru à diversifier la filière caprine française et des trajectoires régionales. Nous discutons d'enjeux pour le futur au regard de six questionnements en lien avec la durabilité des systèmes de production - transformation. C'est à l'interface de ces succès et questionnements, avec un pilotage qui rassemble et valorise les synergies et les talents du plus grand nombre, que se dessine l'avenir de la filière et de ses éleveurs de chèvres, qu'ils soient fermiers ou laitiers.

Mots clés : élevage caprins, filière fermière, filière laitière, fromage, territoire, bassin de production, dynamique industrielle, dynamique artisanale, transition des activités, local, global.